



MAURIENNE GENEALOGIE

cotisation annuelle 20 €
Abonnement revue CEGRA 16 €

INFOS

Membre du CEGRA — Affiliée à la
Fédération Française de Généalogie

Site: www.maurienne-genealogie.org siège: 10 rue du Bourneau 73300 Villargondran 04 79 59 80 83 e-mail duc-joseph@wanadoo.fr

Octobre 2004

n° 80

Calendrier :

Les inscriptions sont limitées à huit par séance Elle se font auprès de Jean-marc.dufreney@wanadoo.fr ou tél 04 79 64 34 95

Dates	Activités	Lieu	horaire	Accessibilité
Mercredi 03/11	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Mercredi 10/11	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Mercredi 17/11	Lecture d'actes (paléographie)	Local	17h	inscription
Mercredi 24/11	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Mercredi 01/12	Utilisation de Généatique	Local	17h	Inscription
Lundi 06/12	Les Castelles Sardes les Chanoine de St Jean (P Geneletti)	Salle Poly	20 h	Tous
Mercredi 08/12	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Mercredi 15/12	Lecture d'actes/Paléographie	Local	17h	inscription
Mercredi 22/12	Permanence (Papillotes) présentation matrice et opération tabellion	Local	17h	Tous
Mercredi 29/12	Permanence rencontre	local	17h	Tous
Lundi 03/01	Lidentité savoyarde par J Claud MAGNIN	Salle polyv	20h	Tous
Mercredi 05/01	Utilisation Généatique	Local	17h	inscription
Mercredi 12/01	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Mercredi 19/01	Lecture d'actes (paléographie)	Local	17h	inscription
Mercredi 26/01	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Mercredi 02/02	Permanence rencontre	Local	17h	Tous
Lundi 07/02	L'émigration des Valloirins au Canada par JC Magnin	Salle Polyv	20h	

Réunion du 2 novembre

De nombreux points sont abordés avec une actualité chargée. En l'absence de notre président, c'est Jean-Marc Dufreney qui anime la séance :

CEGRA : - réunion du CEGRA du 09/10/2004 : un compte rendu détaillé sera effectué la prochaine fois. Un appel est lancé auprès de nos sociétaires eux-mêmes membres du CEGRA pour y faire paraître leur liste-éclair. En effet les rédacteurs de la revue sont demandeurs en ce sens. Donc n'hésitez pas à leur faire parvenir la votre.

On rappelle aussi qu'il est toujours possible de s'organiser pour du covoiturage afin de se rendre à Tassin le samedi 13/11 pour le 1er forum généalogique Rhône-Alpes.

Enfin notre association est chargée de la rédaction des 2em, 3em et 4em de couverture, ainsi que de l'éditorial du numéro de janvier 2006 de « Généalogie et Histoire ».

MARIAGES : - La base « mariages » disponible au local a considérablement augmenté. Environ 40 000 fiches pour 40 communes consultables depuis le début du mois. Une réflexion est engagée afin de « récompenser » les sociétaires extérieurs qui ne peuvent

bénéficier de cet accès.

Il reste à attribuer (pour en effectuer le relevé) les communes suivantes : Aiton, Avrieux, Le Bourget, Lanslevillard. Avis aux amateurs.

SALON D'HERMILLON : - Le salon d'Hermillon a été l'occasion de présenter le recueil sur les « Mauriennais victimes de guerre » même si le stand de Maurienne Généalogie n'a pu se tenir suite à un malentendu avec l'organisation.

GROUPES DE TRAVAIL : - Dans la foulée des mariages en voie d'achèvement, est lancé le relevé des répertoires du tabellion. Une matrice de saisie est en cours d'étude, et Philippe Deschamps se propose de relever les premières années. Matrice définitive et modalités de l'opération seront communiquées d'ici la fin de l'année. Contact :

jean-marc.dufreney@wanadoo.fr

Un groupe de travail « Manifestations estivales » se constitue. Son objectif dans un premier temps, est de réaliser une exposition itinérante durant l'été 2005, sur la Haute Maurienne. Le thème précis reste à définir, mais il devrait tourner autour de l'évolution démographique. Marie-Jo Berger en est la coordinatrice, Jean-Marc Dufreney et Stéphane Bouvier ses premiers collaborateurs.

Un autre groupe « St-Jean expos » démarre aussi. Son objectif est la réalisation de la deuxième expo d'une semaine à St-Jean au printemps prochain. Plusieurs classes d'écoles primaires devraient être associées à cette opération. Michel Cuiat manifeste sa bonne volonté pour être un des animateurs de ce groupe.

N'hésitez pas à contacter les responsables de ces groupes si vous désirez vous y intégrer. Nous avons besoin de volontaires.

JM Dufreney

A propos des CD De L'ETAT CIVIL

Comme annoncé dans notre précédent flash infos, nous avons appris que tout l'état-civil de la Maurienne avait été numérisé par des vacataires durant l'été.

Le Président a rencontré le directeur des Archives, comme il le fait une fois par an pour un échange d'idée, et un bilan des actions engagées. Le problème des CD a été évoqué.

De cet entretien, il est ressorti, que malheureusement, nous ne pourrions plus obtenir les CD dans les mêmes conditions que précédemment. Pour des raisons émanant entre autres du Conseil Général dont dépendent les

Archives, et du fait que certains sociétaires de Maurienne Généalogie n'ont pas « joué le jeu » au sujet des CD. Désormais le club devra les acheter au prix public, soit 38 €. D'autre part le Directeur de Archives Départementales ne sollicite plus notre aide bénévole, pour de la numérisation, car les futurs travaux prévus pour numériser le Tabélon seront en principe faits en commun avec les Archives de la Haute Savoie, et probablement donnés en sous-traitance à des « boîtes » spécialisées.

Si cette situation nous « chagrine », elle ne changera pas notre objectif de dépouillement de la Maurienne. Cette importante question sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du C.A. Nous proposerons certainement des modifications à apporter à nos investissements, et probablement de diminuer ce que nous avons prévu pour la confection de panneaux, pour le reporter sur l'achat de CD. Toutes les suggestions seront les bienvenues.

QUI FAIT QUOI ?

Une des règles de notre association est l'échange, et le travail en commun. Le « QUI FAIT QUOI » devrait faciliter ces opérations, en effet, nous faisons tous des recherches généalogiques, (Dépouillement de villages, étude de patronymes, reconstitution de familles, travail sur un village, sur les lieux dits, les surnoms, les mauriennais émigrés, sur des événements (guerre 14/18), des recensements, etc ...)

Il est souhaitable que l'on sache qui fait quoi, pour éviter de faire deux fois la même recherche et :

- soit de mettre en commun le résultat de ces recherches, base de données sur le PC du club
- soit les faire connaître, et permettre ainsi à ceux qui le désirent de vous questionner pour compléter leurs recherches.

Nous espérons que chacun de nous fera connaître son activité généalogique ceci afin de renseigner les mauriennais exilés qui nous écrivent pour compléter leurs recherches.

J'attends vos compléments ou nouveautés pour éditer une nouvelle liste récapitulative dans notre prochain flash infos.

Notre boutique

Réédition des « Recueil des flash infos »

- n° 1 au n° 28 années 1996 à 1999 10 € + port
- n° 29 au n° 50 années 2000 et 2001 10 € + port
- n° 51 au n° 72 années 2002 et 2003 10 € + port
- les 3 = 25 € + port

Les victimes de guerre : 23 € + port

Pour mémoire

- CD Gabelle du sel de 1561 10 € + port
- CD Gabelle du sel de 1758 10 € + port
- Lexique contenant des exemples de modèles d'actes de baptêmes, mariages, décès, 5 € + port

Quand les patronymes font leur révolution

Article paru dans le *Dauphiné Libéré* du 2 novembre 2004
Il m'a semblé intéressant de vous en faire profiter.

Aux noms du père et de la mère

Le choix des prénoms était déjà un casse-tête. . . Mais les parents devront bientôt débattre aussi du nom de leur progéniture. . .

En effet, dès l'an prochain, leurs enfants pourront recevoir celui d'un de leurs deux parents ou bien les deux accolés. Du pain sur la planche pour les notaires et autres généalogistes. . .

Le 1^{er} janvier prochain, la tradition du *pater familias* aura vécu. On ne parlera plus réellement de patronyme puisque les parents pourront donner à leurs bébés soit le nom du père, soit celui de la mère, soit les deux accolés dans l'ordre qu'ils voudront. Voilà donc une belle révolution dans le droit français

Votée en 2002 à l'initiative du député socialiste du Lot-et-Garonne Gérard Gouzè, cette loi, à forte valeur symbolique, était plus ou moins restée dans un placard de l'Assemblée nationale. Les députés ont même voté en mai 2003 le report de sa mise en oeuvre à 2005. Les décrets d'application viennent d'être publiés, après avoir été visés par le Conseil d'État.

Le prénom donnait déjà matière à réflexion aux futurs parents ; maintenant le choix du nom de famille leur créera aussi un autre dilemme. S'ils ne s'accordent pas, le nouveau-né recevra le nom du père. Autre point important prévu par la loi : le choix du nom pour le premier enfant s'imposera ensuite pour les frères et soeurs. Devenu majeur, l'enfant ne pourra pas ajouter le nom du parent qui ne lui a pas été donné. A partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2006, les parents pourront demander d'ajouter le deuxième nom pour leurs enfants nés entre le 1^{er} septembre 1990 et le 31 décembre 2004.

Ce changement fondamental dans le fonctionnement de l'État-civil entraîne des conséquences pratiques. Les formulaires ont été adaptés pour permettre l'inscription de plusieurs patronymes, sans oublier les noms de famille composés que l'on ne peut séparer. Comment relier les patronymes qui s'ajouteront l'un à l'autre ? Le simple trait d'union sera-t-il suffisant ? Faudra-t-il en mettre deux entre un patronyme simple et un autre composé (ou entre deux patronymes déjà composés) ?

M. Dupont et Mlle Martin qui se marient pourront appeler leur enfant Dupont (-) Martin.

M. Roux-Dubois épousant Mlle Bonnal-Durand choisiront pour leur bébé le nom de Roux-Dubois (-) Bonnal-Durand. On voit le casse-tête!

La France, avec le seul nom du père systématiquement donné au nouveau-né, apparaissait, avec la Belgique et l'Italie, comme une exception. Celle-ci disparaît avec cette possibilité d'accoler les noms du père et de la mère.

MAURIENNE GENEALOGIE

Sera présente au 1^{er} forum généalogique

samedi 13 novembre

de 10 h à 19 h à L'Atrium de Tassin

- Cette loi signifie-t-elle une nouvelle perte d'influence du père à un moment où les hommes éprouveraient déjà, selon certaines enquêtes, un malaise face à la remise en cause de ce qui créait autrefois "leur image" ? La dénonciation du machisme, l'égalité et la parité homme-femme étant passées par là., le débat entre psychologues est ouvert.

Reste encore à connaître quel accueil réserveront à ce texte les futurs parents ? S'engouffreront-ils dans cette nouvelle possibilité ouverte par le droit ? Ou, au contraire, préféreront-ils respecter la longue tradition de ne donner que le seul nom du père ?

D'autant que la deuxième génération devra elle aussi choisir entre les noms: les petits-enfants des couples qui auront accolé leurs deux patronymes ne pourront avoir que deux noms liés. Il leur faudra supprimer le nom de leur père ou de leur mère, ou ... mélanger dans un chapeau les quatre patronymes de leurs parents et en tirer deux au sort.

La tâche des généalogistes pour reconstituer l'arbre familial et, dans une moindre mesure, celle des notaires dans les cas de successions, risque de se compliquer.

Patrice NONNI

ENTRAIDE

N° 2161 Claude TASSET

36, avenue Louis Armand 38180 SEYSSINS
Recherche tous renseignements sur le couple GIANNINAZ Paul et GIANNINAZ Catherine (ou JANNINA) habitant à Ste Marie de Cuines où ils ont eu des enfants entre 1834 et 1858. Originaire du Piémont ; ils se sont peut-être mariés dans cette région avant de venir en Maurienne.

N° 2162 Jean Pierre BERNARD

rue d'en Haut Val Cenis le Haut 73480 LANSLIVILLARD
C'est sur ma demande que le Président d'une nouvelle association « Mémoires de Lanslevillard » m'a envoyé un courrier pour l'aider dans ses recherches.

« Notre association s'est donnée pour but de recueillir toutes les informations sur le passé de Lanslevillard. Nous avons décidé de faire des recherches sur les familles qui ont habité Lanslevillard si grâce à votre site, des membres de votre association seraient désireux de nous apporter des informations ou de nous demander des renseignements nous serions heureux d'établir des contacts.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous portez à notre association, je vous prie d'accepter, Monsieur mes sincères salutations ».

N.B J'espère que tous ceux qui « travaillent » sur Lanslevillard se feront un plaisir d'aider cette nouvelle association à qui nous souhaitons: bon vent.

REPONSES

Comme annoncé dans le précédent numéro, il me semble intéressant de faire partager à tout le monde des réponses (ou des extraits) d'ordre général qui me sont envoyés.

Réf Flash 79 n° 2158 Emigration de St Colombran

Citation dans «Maurienne Tarentaise » de Pierre Bozon -
«Au XIXème siècle, c'est à cette époque que l'émigration des marchands mauriennais bat son plein. Ils sont au moins un millier, au milieu du siècle, à sortir chaque automne de Valloire à Saint Colombran, en passant par Albanne, les Albiez,

les trois communes d'Arves, huit localités au total, parmi lesquelles Valloire se distingue avec ses 300 commerçants, suivie par Saint Colombran et Montrond qui en ont autant à elles deux ». Il s'agit de colporteurs, «portant sur le cou », chargés d'une caisse dont le poids augmente avec l'âge, pour atteindre 60 kg lorsque l'homme arrive à vingt ans!

à la Chal, hameau de St Colombran, «honorabile Noël Tronel, fils de feu Colombran Tronel demeuré au service du duc d'Espernon, s'est trouvé souvent en danger et en péril, il a toujours été préservé par la Divine Providence qu'il a imploré par l'assistance et l'intercession de Mgr St Sébastien et sous la résolution qu'il a toujours eu de faire quelque oeuvre pie pour le repos de son âme et celui de ses prédécesseurs ». Aussi, il revient de Bourgogne, province où son maître est gouverneur, et reconstruit la chapelle placée sous le vocable de St Sébastien, bâtie en 1598 par les villageois, «atteints d'un mal contagieux » (début du XVIIIème siècle ?) cité page 108. La RELIGION POPULAIRE en Maurienne thèse de Martine Jonnard - 1982 TER Université de Chambéry

Peu de textes sur Saint Colombran, à part une centaine de numéros du « petit villarin ». Je peux fournir les références dans les travaux de la SHAM.

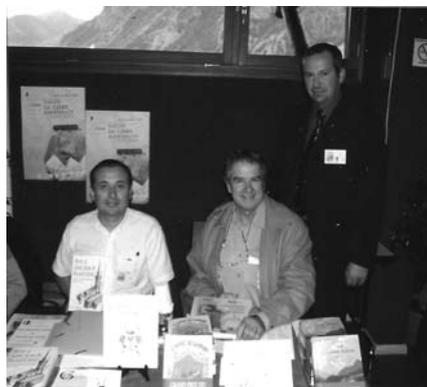
réponse de M. TRACQ Francis

Réf Flash 79 Famille Bertrand

Le départ de la famille Bertrand en Piémont en 1792 s'explique facilement par l'entrée en Savoie des troupes révolutionnaires françaises. On trouve un « Bertrand Noël feu Joseph, notaire » dans la liste des émigrés de Saint-Jean de Maurienne (page 603 de La Maurienne pendant la révolution de A. Gros). En 1777, un Bertrand crée une manufacture de cordes de soie à Saint Michel (SHAM TOME 4 - 2ème partie 1908). Un « médecin Bertrand » est cité en 1609 (tome 6 - 1er bulletin 1886) et un « Bertrand » cité page 393 SHAM 5eme volume 1879. Par contre je n'ai trouvé aucune référence pour « Pascal ».

La localisation de parents à Villar Perosa ou dans la vallée du Chisone fait penser à des personnes de religion Vaudoise. Si cette personne connaît les patronymes de ses parents ayant résidé dans ces vallées, elle pourrait s'adresser au « Centre culturel Vaudois - Via Beckwith 3 10066 TORRE PELLICE - Italie »

réponse de M. TRACQ Francis



Maurienne Généalogie au Salon du livre à Hermillon

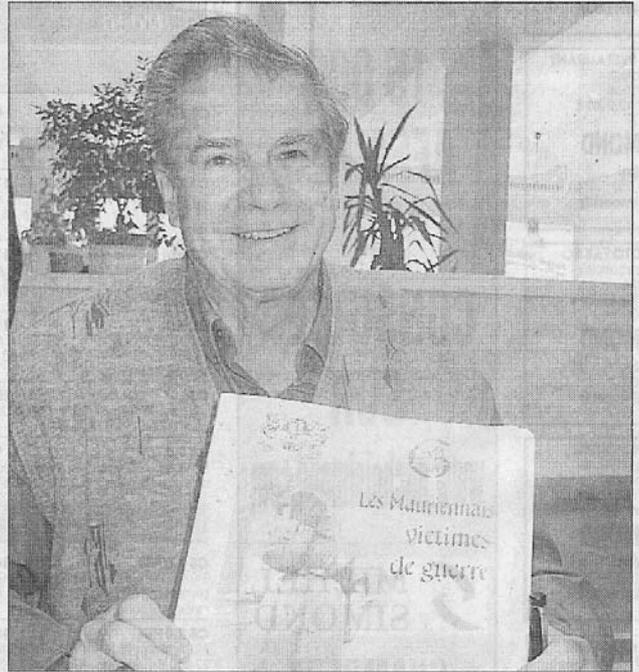
J.M DUFRENEY auteur du livre « vivre à St Jean de Maurienne avant la révolution » J Duc au nom de M.G présente le recueil « des victimes de la guerre » et la présence de M. DURBET maire de la commune d'Hermillon.

De la pierre au CD

Maurienne généalogie a entrepris un long travail de recensement de tous les monuments et stèles commémoratifs. L'objectif est de relever les noms des Mauriennais victimes de guerre, pour qu'on ne les oublie jamais.

Ils sont tellement là, enracinés dans la vie de nos villages qu'on passe devant sans les voir. Sans les lire. Une fois, deux fois l'an, les cérémonies commémoratives de la fin des combats de la Première et de la Seconde Guerre mondiale invitent la population à venir s'y rassembler. Dépôt de gerbes, minute de silence sont parfois suivies de la lecture des noms inscrits dans la pierre de ces monuments aux morts et stèles commémoratives... Ce sont les noms des Mauriennais victimes des guerres. Ils disent les séquelles de la grande Histoire sur la vie des villages. Ils disent la souffrance des familles d'alors et rappellent à leurs descendants ces heures douloureuses qui ont participé aux fondements de leur histoire personnelle... Face à ces témoignages de l'Histoire, les généalogistes ne pouvaient pas rester inactifs. Et lorsque le président de Maurienne généalogie, Jo Duc, a découvert sur internet un site sur les victimes de guerres, il n'a pas hésité. « Ce site recense les victimes de guerres en France et un appel était lancé à toutes les communes

de France afin qu'elles l'alimentent. J'ai pensé que c'était l'occasion de faire un travail collectif en Maurienne... ». L'appel de Jo Duc a été entendu. De Bonneval-sur-Arc aux portes de la Maurienne, des volontaires se sont mis au travail, photographiant stèles et monuments, relevant les noms inscrits... Accomplissant sa part de l'œuvre, Jo Duc a découvert des monuments qu'il ne connaissait pas : une plaque à Entraignes, une stèle à l'entrée du tunnel des Arves... Sur chacune se lisent des pages d'histoire. Elles disent, ô combien les morts de 1914-1918 furent nombreux. Elles témoignent du poids de la guerre dans les petits villages où certaines familles comptent six, sept morts... Aujourd'hui, Maurienne généalogie a rassemblé, commune par commune, de nombreux monuments et les souvenirs qu'ils portent en eux, dans un classeur. En couverture, la touchante pleureuse de Termignon invite à aller se pencher sur les noms de toutes ces victimes mauriennes de guerres. Sollicitant les six conseillers généraux de la vallée, Jo Duc a obtenu de



Jo Duc attend maintenant l'aide des Mauriennais pour compléter ce recueil.

DL de A.A. 2004

chacun d'eux un coup de pouce financier. Le Syndicat du pays de Maurienne ayant complété la note, Maurienne généalogie est à même de remettre à chaque commune de la vallée un recueil. Il sera distribué aux élus lors d'une prochaine réunion du Syndicat du pays de Maurienne. « Mais nous avons certainement oublié des stèles et des monuments. Nous espérons que des personnes nous en informerons

afin que nous complétions ce livre... Nous allons également travailler, dans ce sens, avec le comité Maurienne du Souvenir français... » Une fois le recueil, visé par les communes et corrigé, Jo Duc espère même enregistrer son contenu sur un CD. Pour inscrire ce travail de mémoire dans l'avenir, plus profondément encore que dans la pierre des monuments... **L.V. ■**

On n'arrête plus Maurienne généalogie

Avec la rentrée, les sociétaires de Maurienne généalogie ont repris le chemin de leur bureau, qu'ils n'avaient jamais réellement quitté. En effet, cette année, ils ont assuré les mercredis après-midi une permanence qui a permis aux adhérents éloignés de la vallée de se retrouver. Depuis début octobre, trois mercredis par mois, ils ont rendez-vous entre 17 et 19 heures. Le premier mercredi est consacré à l'information avec une formation pour les débutants et l'apprentissage d'utilisation du logiciel de généalogie, et ce avec le web-master du club, Serge Michel. Le troisième mercredi est consacré à la paléographie « à la lecture d'actes », précise Jean-Marc Dufrenoy qui assure cette permanence. Car le déchiffrement des documents anciens n'est pas toujours très facile. Entre une orthographe « flottante » et les outrages du temps, mieux vaut avoir l'œil acéré. Enfin le quatrième mercredi a lieu la

permanence générale. Un rendez-vous sans thème où chaque adhérent à la possibilité de consulter les documents amassés par l'association au fil des ans, telle que la consigne du sel de 1758 qui comprend la liste nominative des familles regroupées par feu, et qui vient d'être mise sur CD. Aujourd'hui, les généalogistes amateurs travaillent à mettre sur informatique l'état-civil de la vallée jusqu'en 1904... afin de rester en conformité avec la loi. Pour les mariages le travail est pratiquement terminé. Ils vont enchaîner avec les naissances et les décès. Un travail de titan quand on sait qu'à Jarrier, par exemple, le plus ancien registre paroissial date tout de même de 1568. Ils préparent également un stand qu'ils présenteront au premier forum de généalogie Rhône-Alpes qui se tiendra à Tassin la Demi-Lune, le 13 novembre, sans oublier une exposition qui devrait



Les généalogistes amateurs travaillent à mettre sur informatique l'état civil de la vallée jusqu'en 1904.

DL de A.A. 2004

avoir lieu au printemps dans la vallée. Enfin, les volontaires ont repris la direction de Chambéry

pour les séances de numérisation aux archives départementales. **■**